



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 16 AVRIL 2019 À 19H00**

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Public – Période de questions
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 mars 2019
- 1.5 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 11, 18 et 25 mars et 1^{er} avril 2019

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0840-001 amendant le règlement 0840-000 décrétant des travaux d'aménagement et l'achat d'équipements pour le bâtiment situé au 161, rue de la Gare, ainsi qu'un emprunt de 3 000 000 \$
 - Amendement au règlement d'emprunt
 - Emprunt supplémentaire – 325 000 \$
 - 100 % à l'ensemble – Terme 20 ans
- 2.2 Adoption du règlement 0280-119 amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
 - Amendement au règlement
 - Annexe « 6 » - Interdiction de stationner sur certains chemins publics – Quartier Montmartre
- 2.3 Adoption du règlement 0813-001 amendant le règlement no 0813-000 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 117 000 \$ - Travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc sous le pont de la rue Saint-Léandre au-dessus de la rivière du Nord - VP 2017-9,1
 - Amendement au règlement d'emprunt
 - Emprunt supplémentaire
 - 36,97 % à l'ensemble et 63,03 % réseau aqueduc – Terme 20 ans
- 2.4 Présentation, dépôt et avis de motion - Règlement décrétant des travaux de réhabilitation et d'accroissement de la capacité des postes de surpression De Martigny, Eaux Vives et Quintin, ainsi qu'un emprunt de 500 000 \$ (VP 2019-18)
 - Nouveau règlement d'emprunt
 - 100 % réseau aqueduc – Terme 20 ans
- 2.5 Adoption du règlement 0877-000 décrétant des travaux de pavage et d'éclairage sur les rues de l'Albatros et de l'Oiselet, ainsi qu'un emprunt de 484 000 \$ (PR 2007-60,2)
 - Nouveau règlement d'emprunt
 - 100 % bassin – Terme 20 ans

- 2.6 Adoption du règlement 0878-000 décrétant des travaux d'aménagement du parc du lac Jérôme - Secteur du lac, ainsi qu'un emprunt de 175 000 \$ - VP 2016-3,1
- *Nouveau règlement d'emprunt*
 - *100 % à l'ensemble – Terme 20 ans*
- 2.7 Adoption du règlement 0879-000 décrétant des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de chaussée, de trottoirs, de bordures et d'éclairage sur la rue des Cèdres et la rue Laviolette entre le boulevard Monseigneur-Dubois et la rue des Cèdres, ainsi qu'un emprunt de 1 996 000 \$ - VP 2019-8
- *Nouveau règlement d'emprunt*
 - *72,64 % à l'ensemble, 14,94 % réseau d'aqueduc et 12,42 % réseau d'égout – Terme 20 ans*
- 2.8 Adoption du règlement 0880-000 décrétant des travaux correctifs sur les réseaux d'égouts et les ouvrages d'assainissement tributaires du collecteur St-Antoine, ainsi qu'un emprunt de 4 200 000 \$
- *Nouveau règlement*
 - *100 % à l'égout – Terme 20 ans*
- 2.9 Présentation, dépôt et avis de motion - Règlement amendant le règlement 0216-000 concernant la vente d'objets sur les emprises publiques de la Ville de Saint Jérôme, tel que déjà amendé, afin d'agrandir le périmètre dans lequel les terrasses sont autorisées
- *Modifier les limites du périmètre dans lequel il est possible d'aménager une terrasse dans l'emprise publique*
- 2.10 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
- *Amendement au règlement*
 - *Annexe « 10 » - Zones de débarcadère et des véhicules routiers affectés au transport public des personnes*
 - *Annexe « 13 » - Stationnements pour handicapés sur les terrains de centres commerciaux et autres terrains où le public est autorisé à circuler*
 - *Annexe « 16 » - Stationnements municipaux*
- 2.11 Présentation, dépôt et avis de motion - Règlement décrétant des travaux d'aménagement des parcs-nature ainsi qu'un emprunt de 823 000 \$ (VP 2019-13)
- *Nouveau règlement*
 - *100 % à l'ensemble – Terme 20 ans*
- 2.12 Présentation, dépôt et avis de motion - Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires ainsi que la délégation de pouvoirs et l'abrogation du règlement 0515-000 et ses amendements
- *Nouveau règlement*
 - *Abroge le règlement 0515-000 et tous ses amendements*
- 2.13 Présentation, dépôt et avis de motion - Règlement sur la gestion contractuelle
- *Nouveau règlement*
 - *Abroge le règlement de gestion contractuelle actuel*

3.- ZONAGE

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 2 avril 2019
- 3.2 Adoption du règlement 0309-417 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-417
- *Permettre que la hauteur maximale d'un poulailler soit équivalente à la hauteur maximale permise pour une remise*
- 3.3 Adoption du règlement 0309-419 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-419
- *Permettre la construction de remises attenantes ou isolées pour les habitations bifamiliales et trifamiliales dans le cadre d'un projet résidentiel intégré situé dans les zones H-2004.1 et H-2004.2*
- 3.4 Adoption du règlement 0309-420 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-420
- *Créer la grille des usages et des normes de la zone C-1073.2*

- 3.5 Adoption du règlement 0309-421 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-421
- Clarifier la réglementation applicable aux piscines, afin d'en faciliter son application
- 3.6 Adoption du règlement 0308-026 amendant le règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé – PR-0308-026
- Clarifier la réglementation applicable aux piscines et aux spas
- 3.7 Adoption du règlement 0313-023 amendant le règlement 0313-000 relatif aux permis et aux certificats, tel que déjà amendé – PR 0313-023
- Ne pas exiger de rapport sur le niveau sonore pour les bâtiments accessoires et pour la démolition d'un bâtiment principal
- 3.8 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-424
- Préciser une densité brute minimale pour les projets résidentiels intégrés et certaines zones comportant des terrains à développer.
- 3.8.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-424
- 3.9 Adoption du règlement numéro 0321-000 concernant la sécurité, le bien-être et la salubrité dans certains établissements de la Ville de Saint-Jérôme - PR-0321-001
- Modifier un article faisant référence au règlement sur le zonage 0309-000 concernant les normes de sécurité applicables à une piscine résidentielle
- 3.10 Adoption du règlement 0309-422 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR-0309-422)
- Abroger la condition relative à la cession en terrain ou en argent pour un immeuble faisant l'objet d'un projet de redéveloppement
- 3.11 Adoption du second projet de règlement 0309-425 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-425
- Ce projet de règlement vise à modifier la disposition sur la mixité des usages aux étages pour les bâtiments dont le rez-de-chaussée est occupé par un usage du groupe « Commerce (C) ». Il vise également à abroger pour les zones C-2281, C-2282, C-2300, C-2305 et C-2333 la norme limitant la superficie de plancher à un maximum de 250 m² pour certains usages de la classe d'usage « C-3 ».
- 3.12 Adoption du second projet de règlement 0309-426 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-426
- Ce projet de règlement vise à autoriser les bâtiments modulaires temporaires pour l'agrandissement de certains établissements d'enseignement.
- 3.13 Adoption du second projet de règlement 0308-027 amendant le règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé – PR-0308-027
- Ajouter la définition de « Bâtiment modulaire temporaire »
- 3.14 Adoption du second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2018-00213 - Rue Labelle (Lots 2 139 978 et 2 662 840 du cadastre du Québec)
- Projet de construction d'une habitation multifamiliale isolée de seize (16) logements au 658, rue Labelle
- 3.15 Adoption du second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2018-00224 - Rue Castonguay (Lots 2 662 439 et 4 974 449 du cadastre du Québec)
- Projet de construction d'une habitation de 24 logements sur 5 étages.
- 3.16 Adoption du second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2018-00228 - Boulevard Saint-Antoine (Lot 4 119 674 du cadastre du Québec)
- Projet de construction d'une habitation de la classe d'usages « Habitation multifamiliale isolée (H-5) » de quatre-vingt-dix (90) logements

- 3.17 Adoption d'un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00020 - Boulevard Saint-Antoine (Lot 2 353 253 du cadastre du Québec)
- *Projet de construction d'une habitation de la classe d'usages « Habitation multifamiliale isolée (H-5) » de douze (12) logements*
- 3.18 Adoption d'un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00022 - Rue Danis - (Lots 2 142 664 et 3 174 369 du cadastre du Québec)
- *Permettre l'usage « Maison des jeunes » de la classe d'usages « P-1 » dans le bâtiment existant ainsi qu'un bâtiment accessoire dans la cour latérale.*
- 3.19 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé – PR-0309-428
- *Agrandir la zone H-2079 à même une partie de la zone H-2018 et créer la zone H-2018.2 à même une partie de la zone H-2018. Prescrire une densité brute minimale pour la zone H-2018 et réduire la superficie minimale d'un lot à 450 mètres carrés.*
- 3.19.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-428
- 3.20 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-429
- *Règlement visant à créer la zone H-1079.2 à même une partie de la zone H-1079, de créer les zones H-1079.3, H-1079.4 et H-1079.5 à même une partie des zones H-1067 et H-1079 dans le projet « Boisé Lajeunesse ». Prescrire une densité brute minimale pour les zones H-1067 et H-1079.*
- 3.20.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-429
- 3.21 Dérogation mineure no DM-2018-00174 - 2340 à 2346, rue Schulz – Lot 4 037 275 du cadastre du Québec
- *Une habitation multifamiliale de quatre (4) logements – Une clôture et un mur de soutènement en marge avant et la cour avant*
- 3.22 Dérogation mineure no DM-2019-00005 - 706, rue De Martigny – Lot 3 239 288 du cadastre du Québec
- *Un projet d'agrandissement d'un immeuble commercial – pourcentage de maçonnerie*
- 3.23 Dérogation mineure no DM-2019-00017 - 305, rue du Docteur-Charles-Léonard – Lot 6 123 307 du cadastre du Québec
- *Un complexe médical – un concept d'affichage dérogatoire*
- 3.24 Dérogation mineure no DM-2019-00021 - 550, rue Laviolette – Lot 2 662 650 du cadastre du Québec
- *Un immeuble commercial – Une aires de stationnement comportant trois (3) cases de stationnement – Aucune surlargeur de manœuvre*
- 3.25 Dérogation mineure no DM-2019-00023 - Propriétés situées aux 1024, rue Saint-Camille sur le lot 3 242 710 du cadastre du Québec et au 1026, rue Saint-Camille, sur le lot 3 242 709 du cadastre du Québec
- *Une habitation unifamiliale – une réduction de la largeur dérogatoire – une réduction de la marge latérale conforme – une réduction de la marge latérale totale conforme*

4.- DEMANDE DE PERMIS - PIIA

- 4.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'intégration et d'implantation architecturale
- *6 demandes*

5.- PAIEMENTS DIVERS

- 5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques
- 5.2 Rapport sur la délégation de pouvoir – Liste des commandes et variations budgétaires - Mars 2019
- 5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Mois de mars 2019
- 5.4 Modification à l'envergure d'un contrat n° 1 - Travaux de réaménagement des locaux du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme (BA 2015-27,1)
 - Montant supplémentaire de 44 356,20 \$, incluant les taxes et les contingents, ce qui porte la valeur du contrat à 129 356,20 \$, incluant les taxes et les contingents
- 5.5 États financiers révisés 2016 – Office municipal d'habitation de la Ville de Saint-Jérôme
 - Déduction de 575 \$
- 5.6 Demande de fonds supplémentaires pour l'embauche de 12 policiers temporaires et remplacements en fonction supérieur de lieutenants ou sergents en temps supplémentaire
 - 367 886 \$
- 5.7 Modification de la résolution CM-12458/18-07-10 - Affectation des surplus non affectés
 - Saison 2018-2019
- 5.8 Bornes de recharge pour véhicules électriques – Règlement d'emprunt 0862-000 décrétant des dépenses en immobilisations pour des équipements de stationnement, horodateurs, parcomètres et logiciel de gestion, pour les années 2019-2020-2021, ainsi qu'un emprunt de 1 400 000 \$ – Dépenses et termes de remboursement
 - 100 000 \$
 - 100 % à l'ensemble – Terme 5 ans
- 5.9 Honoraires professionnels et capitalisation de masse salariale - Règlement d'emprunt 0855-000 décrétant des dépenses en immobilisations relatives aux travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage et éclairage à divers endroits de la ville, pour l'année 2018, ainsi qu'un emprunt de 2 000 000 \$ – Dépenses et termes de remboursement
 - 200 000 \$
 - 100 % à l'ensemble – Terme 20 ans
- 5.10 Honoraires professionnels et capitalisation de masse salariale - Règlement d'emprunt 0873-000 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme – Année 2019, ainsi qu'un emprunt de 5 000 000 \$ – Dépenses et termes de remboursement
 - 230 000 \$
 - 100 % à l'ensemble – Terme 20 ans
- 5.11 Honoraires professionnels et capitalisation de masse salariale - Règlement d'emprunt 0874-000 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme – Année 2020, ainsi qu'un emprunt de 5 000 000 \$ – Dépenses et termes de remboursement
 - 500 000 \$
 - 100 % à l'ensemble – Terme 20 ans
- 5.12 Autorisation de la dépense – Service de transport en taxi des aînés - Budget 2019 – Utilisation de surplus non affectés
 - Montant maximal de 72 000 \$, taxes incluses, (12 000 \$ à même les surplus non affectés de l'année 2019)
- 5.13 Modification à l'envergure d'un contrat - Achat d'enrobé bitumineux chaud pour l'hiver 2018-2019 (2018-BS-087)
 - 50 tonnes métriques d'enrobé bitumineux chaud (104 \$/tonne métrique) - dépense supplémentaire de 5 978,70 \$, taxes incluses - Valeur du contrat à 41 850,90 \$, taxes incluses

5.14 Fonds de roulement – Achat d'un coffret et d'un panneau de distribution électrique temporaire

- 11 000 \$, taxes incluses

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

6.1 Adjudication de contrat - Achat d'enrobé bitumineux à chaud pour l'année 2019 (2019-BS-021)

- Année 2019 - Uniroc inc. - 136 699,99 \$, incluant les taxes

6.2 Option de prolongation de contrat - Service de navettes pour stationnement alternatif (2018-BS-012)

- Du 19 août 2019 au 20 décembre 2019 et du 7 janvier 2020 au 22 mai 2020
- 227 018,14 \$, incluant les taxes, ce qui porte la valeur du contrat à 454 036,28 \$

6.3 Mandat aux professionnels – Préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation sur la Montée Saint-Nicolas (AO 2019-1,1 ING)

- Groupe Civitas inc. pour un montant 152 054,44 \$, incluant les taxes

6.4 Adjudication de contrat - Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures et drainage à divers endroits de la ville – Année 2019 (SOUM 2019-1)

- Uniroc Construction inc. pour un montant de 3 827 633,41 \$, incluant les taxes et les contingences

6.5 Option de prolongation de contrat - Programme d'aide aux employés pour une année optionnelle, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 - 2017-CS-009

- 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, pour un montant total de 38 145,06 \$, incluant les taxes, ce qui porte la valeur du contrat à 114 435,18 \$

6.6 Modification - Entente de services relative à la fourniture de services de gestion de parc d'équipement roulant / Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) – Années 2013-2023 - Location d'une niveleuse articulée - Terme de location

- 39 284,30 \$, taxes incluses

6.7 Mandat aux professionnels – Contrôle qualitatif des matériaux et le suivi de la gestion des sols contaminés – Année 2019 (AO 2019-26 LABO)

- Groupe ABS inc. – 229 000,45 \$ (taxes incluses)

6.8 Adjudication de contrat de gré à gré – Achat et installation d'un compteur permanent de vélos et de piétons au km 0 (VP 2018-25)

- Eco Compteur- 33 543,96 \$, incluant les taxes.- 15 000 \$, taxes incluses, soit prévu pour les travaux civils.
- 0861-000 - 900 000 \$ -100 % à l'ensemble – Terme 20 ans

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 Dépôt du certificat relatif à la consultation des personnes habiles à voter sur le règlement 0835-001

- Consultation du 11 au 15 mars 2019

7.2 Autorisation - Emprunts temporaires - Règlement numéro 0835-001

7.3 Adhésion de la Ville de Saint-Jérôme au projet « Ville amie des monarques » - Établissement d'un lieu pour la sauvegarde des papillons monarques

7.4 Adoption du plan directeur du Quartier des sports de Saint-Jérôme

7.5 Création d'un comité de travail – Complexe aquatique

7.6 Abrogation de la politique d'approvisionnements et de la gestion des inventaires

- Suite à l'adoption du règlement de gestion contractuelle

7.7 Élimination du caractère de rue – Lot 2 662 952 du cadastre du Québec – Emprise de la rue Pontiac

- 7.8 Modification à la résolution CM-11765/17-07-11 - Évaluation de rendements insatisfaisants des fournisseurs et entrepreneurs de la ville
➤ *Suite à l'adoption du règlement de gestion contractuelle*
- 7.9 Dépôt – Liste des remboursements des dépenses à des fins de recherche et de soutien des conseillers – Année 2019
➤ *Madame la conseillère Johanne Dicaire – 100 \$*
- 7.10 Protocole d'entente entre la Ville de Saint-Jérôme et le Parc linéaire « Le P'tit Train du Nord (PTDN) » - Compteur permanent de vélos et de piétons au km 0 (VP 2018-25)
- 7.11 Dépôt – Document bilan et perspectives 2018-2019

8.- CAPITAL HUMAIN

- 8.1 Embauche - Directrice du Service des finances et trésorière par intérim

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

- 9.1 Public – Seconde période de questions
- 9.2 Période de questions pour les journalistes
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 21 mai 2019